

**MATCH INTERDEPARTEMENTAL DE CROSS-COUNTRY
BENJAMINS/BENJAMINES – TROPHÉE JACK ROULET
Dimanche 18 février 2024 – SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS**

Article 1 - Qualifications :

Chaque comité départemental peut présenter jusqu'à 15 athlètes par catégorie (Benjamins - Benjamines), en sachant que le classement par équipe se fait sur les 8 premiers. Il y a donc 7 remplaçants. Aucun athlète supplémentaire ne sera autorisé à participer. La liste des participants est à envoyer avant le **lundi 5 février** avant 09h00 à jean-sebastien.betrancourt@athleif.org.

Article 2 – Organisation :

Les athlètes doivent porter le maillot distinctif de leur comité départemental. Un espace sera dédié à ces équipes afin de faciliter leur préparation. Il revient, toutefois, à chaque comité de nommer un ou plusieurs responsables sur place (accueil, inscriptions, échauffement, etc.)

Article 3 – Classement :

Sera déclaré vainqueur le département qui aura le plus petit nombre de point à l'addition des points des deux (2) classements par catégorie. En cas d'égalité, le départage se fera sur le dernier athlète de l'équipe qui aura marqué des points (meilleur classement).

Article 4 – Récompenses :

Médailles à tous les arrivants.
Trois (3) premiers de toutes les courses
1 coupe pour la 1^{ère} équipe départementale dans chaque catégorie.
1 coupe (Trophée Jack ROULET) pour la 1^{ère} équipe au classement général sur les 2 catégories.